

# Mentions légales internet

## Internet Nord

### Services fixes

Tous les nouveaux clients paient des frais de mise en service uniques d'une valeur de 39€.

Si, après la signature du contrat, il apparaît que l'installation ou l'activation du service Internet ne peut pas être raisonnablement réalisée, la partie du contrat relative à l'ensemble de ces services sera immédiatement rompue avec effet rétroactif sans que cela ne donne lieu à une quelconque indemnité dans le chef de l'une des parties.

### Internet

En ce qui concerne le service Internet, le client peut résilier son contrat à durée indéterminée à tout moment par tout moyen écrit.

La résiliation de la partie du contrat relative au service Internet n'entraîne pas la résiliation de la partie du contrat relative au service de téléphonie mobile. Dans ce cas, les obligations relatives aux éventuels services mobiles restent intégralement applicables.

#### Vitesse standard sur le réseau fixe hey! (fourni par Orange) :

Vitesse Internet	Download	Upload
Vitesse maximale	150 Mbps	15 Mbps
Vitesse normalement disponible	135 Mbps	14 Mbps
Vitesse minimale	113 Mbps	11 Mbps
Vitesse annoncée	150 Mbps	7.5 Mbps

Ces vitesses sont disponibles dans le cadre d'un usage normal et privé, correspondant à un volume consommé en heures pleines (17h-23h59) de 3TB sur une période d'un mois. En cas de dépassement, les vitesses sont réduites à 20 Mbps en téléchargement et 2 Mbps en envoi, durant les heures pleines jusqu'à la fin de la période.

## Internet Sud

### Services fixes

Tous les nouveaux clients paient des frais de mise en service uniques d'une valeur de 39€.

Si, après la signature du contrat, il apparaît que l'installation ou l'activation du service Internet ne peut pas être raisonnablement réalisée, la partie du contrat relative à l'ensemble de ces services sera immédiatement rompue avec effet rétroactif sans que cela ne donne lieu à une quelconque indemnité dans le chef de l'une des parties.

### Internet

En ce qui concerne le service Internet, le client peut résilier son contrat à durée indéterminée à tout moment par tout moyen écrit.

La résiliation de la partie du contrat relative au service Internet n'entraîne pas la résiliation de la partie du contrat relative au service de téléphonie mobile. Dans ce cas, les obligations relatives aux éventuels services mobiles restent intégralement applicables.

#### Vitesse standard sur le réseau fixe hey! (fourni par Orange) :

Vitesse Internet	Download	Upload
Vitesse maximale	203 Mbps	12 Mbps
Vitesse normalement disponible	202 Mbps	12 Mbps
Vitesse minimale	193 Mbps	9 Mbps
Vitesse annoncée	200 Mbps	12 Mbps

Ces vitesses sont disponibles dans le cadre d'un usage normal et privé, correspondant à un volume consommé en heures pleines (17h-23h59) de 3TB sur une période d'un mois. En cas de dépassement, les vitesses sont réduites à 20 Mbps en téléchargement et 2 Mbps en envoi, durant les heures pleines jusqu'à la fin de la période.